



Chères et chers adhérents,

La journée Charousse Vivante que nous avons organisée le 5 juillet a été l'occasion de débats fort intéressants, et d'une polémique quelque peu tendue autour de l'une des conférences. C'est pourquoi je tiens à clarifier notre position à ce sujet.

Tout d'abord, l'association Préservons Vanosc ! est aussi apolitique qu'il est possible de l'être lorsqu'on travaille des sujets qui ont, obligatoirement, des implications politiques. Elle est apolitique au sens où nous choisissons résolument de travailler sur nos dénominateurs communs, et de maintenir entre nous et autour de nous une conversation civilisée et ouverte lorsque nous rencontrons nos divergences. Or nous avons des divergences : dans le bureau collaborent tout à fait courtoisement et efficacement des personnes aux sensibilités politiques diverses, sur toute l'étendue de l'échiquier politique, du centre aux deux extrémités.

Ensuite, il n'y a pas en France tant de spécialistes à même de développer une réflexion vraiment stimulante sur les questions énergétiques : Jean-Marc Jancovici, Sioux Berger, Nicolas Casaux, Jean-Baptiste Fressoz... et Tatiana Ventôse, que nous avons pu entendre cette année, strictement sur le thème de l'éolien conformément à ce que nous lui avions demandé. Si nous en avons l'occasion, nous inviterons d'autres personnes...

Mais dans tous les cas, un point est bien clair : écouter quelqu'un et débattre avec lui ou elle sur une question spécifique ne signifie en rien que nous sommes d'accord avec lui sur cette question, encore moins sur tous les autres thèmes possibles, et encore moins sur ses affiliations réelles ou supposées. Nous sommes très heureux de vivre dans une société où il est possible d'échanger même avec ceux avec qui l'on n'est pas d'accord, et où rien ne nous oblige à rester constamment dans un entre-soi étouffant.

Le président,  
Jean-Marc Serve

## Une journée pleine de vie!

### Des loisirs...

Sous un soleil radieux et optimiste, notre journée s'annonçait fort bien et 150 personnes environ sont passées. Quatorze commerçants et artisans des environs (voir encadré) ont choisi de présenter leur travail. Une mention spéciale au restaurant éphémère Chouchou Faim Soif et sa street food innovante et fraîche, et à la librairie Cadence qui a présenté une large sélection d'ouvrages autour des thèmes qui nous réunissaient.

Celles et ceux qui le souhaitaient ont pu découvrir les alentours du site en accompagnant Auguste Mathevet sur le site menacé du Felletin, Delphine Ortiz pour découvrir à la tombée du jour le calme de la forêt, ou encore Anne-Marie Besson et Mariette Bergnes pour admirer les plantes les plus remarquables du site et se régaler de contes inspirants. Nous avons profité de musique vivante avec Ladieloop à midi, Jocelyne et Alain Perbet en fin de journée. Et les enfants en particulier ont pu jouer toute la journée dans les arbres avec les Acrobranchés.

### ... Et de la réflexion

Henri Delolme, Jean-Marc Serve et Patricia Mercader ont présenté l'historique et l'état actuel des projets éoliens sur le site de Taillard (diaporama sur le site). Ils ont longuement souligné l'exceptionnelle valeur patrimoniale de ce massif,

valeur confirmée par l'arrêté de la préfète de l'Ardèche, entièrement centré sur la précieuse biodiversité constatable dans cette forêt. Un recours a été déposé contre l'arrêté préfectoral de la Loire autorisant une augmentation considérable de la taille des machines dans le projet St Sauveur – Burdignes, nous attendons son résultat.

Dans le même esprit, Jean-Marc Serve a présenté une synthèse sur la situation de l'éolien en France aujourd'hui, les parcs, l'énergie produite et consommée, les actions en justice (diaporama sur le site). Il a montré que l'accroissement du parc éolien ralentit, alors que la puissance des parcs s'accroît. En revanche, la production éolienne est en baisse depuis 2023 (moins 14% par an environ) : en somme, plus d'éoliennes, plus grosses, mais moins de production !





Il a montré aussi que tous recours confondus (80% des décisions préfectorales font l'objet d'un recours, par l'opérateur ou par une association), seuls 10% des recours en Cour d'Appel sont acceptés. A l'étape suivante, moins de 5% des décisions de Cour d'Appel sont invalidées en Conseil d'Etat. Ce qui signifie qu'une fois la décision prise, il est très difficile d'arrêter le train. Il faut donc agir très tôt contre les projets, de préférence dès la phase d'étude que les promoteurs, logiquement, conduisent le plus discrètement possible.

Louis Granier, de la Ligue de Protection des Oiseaux, a évoqué le projet « Partageons nos visions de la forêt », une action réalisée par la LPO dans le cadre de la mise en valeur de l'Espace Naturel Sensible Cance-Ay, et financée conjointement par le département de l'Ardèche et Annonay Rhône-agglo. Il vise à mettre autour de la table tous les acteurs concernés par l'usage de la forêt afin d'établir des préconisations pour protéger ce bien commun qu'est la nature.

Marie-Hélène Perrin nous a fait partager ses très exhaustives connaissances sur les mœurs de Nos amies les chauve-souris, dans une intervention illustrée de nombreuses photographies de ces animaux si difficiles à voir de près tant ils préfèrent l'obscurité.

Robert Bergeron nous a raconté l'histoire du beau site de Clavas, depuis la fondation de l'abbaye de moniales cisterciennes à la fin du XII<sup>e</sup> siècle jusqu'au départ des religieuses en 1764, puis l'érection de la paroisse rurale de Clavas en 1826, jusqu'aux plus récentes tentatives des clavari pour préserver ce site chargé d'histoire.

L'intervention de Tatiana Ventôse et Tommy Lasserre portait sur l'idée qu'en finir avec l'éolien constitue un enjeu politique de premier plan. Ils ont développé plusieurs argumentations fondées sur l'histoire des choix politiques successifs qui ont conduit à la situation actuelle. Pour n'en citer que deux : comment nos ressources en énergie nucléaire ont été réduites et la recherche dans ce domaine freinée depuis l'abandon du projet Astrid en 2019 ou la limite qui consiste à centrer la réflexion énergétique en France sur le seul bilan carbone.

Annie Arnould, Ard'eco – Bijoux et objets décoratifs à base de matériaux récupérés  
Nicolas Buttigieg – Châtaignes et tapenades  
Librairie Cadence, Lyon  
Céline Cartelier, celine\_carterie  
Chouchou Faim Soif – Restaurant éphémère  
Yohan Décis – Affuteur remouleur  
Alexane Dorléac, Les chèvres du bosquet  
Isabelle George, Les bougies d'Iza  
Christiane Lambert – Produits en couture et tricot  
Martine Mouly Combe, SEVA-Lyon – Articles indiens, tibétains et népalais  
Delphine Ortiz, Les savons de Mandelin  
Marie-Pierre Rouanet, Éveil création – Laine mérinos feutrée à la main  
Pascale Turbet Delof, géobiologue, Au fil de la Terre  
Stéphanie Vella, Auprès des fleurs – Aromatiques et tisanes

